

Dissimulation de bénéfices par mon comptable

Par **Djamben**, le **16/08/2017** à **10:22**

Bonjour, je suis installer à mon compte depuis 2005 avec mon ex, bien que l'entreprise individuelle soit a mon nom ,l'acte notarié de l'acquisition du fond stipulais que mon ex étais charger de la part administrative avec mon comptable et de la vente et moi de la production, mon ex m'a quitter le premier mois de l'appel des cotisations RSI (février 2008) soit 1250 eur par mois que j'ai payer sans vraiment comprendre, ce n'est que en 2014 que j'ai découvert en allant au RSI quand j'ai demander pourquoi j'ai payer autant de RSI et là l'employer m'explique en regardant son ordi que c'est tout a fait normal vue que j'ai fait 20.000 euros de bénéfice pour les 3 première année ,j'exprime tout de suite ma surprise car j'étais en effet bien au courant d'avoir fait 20.000 euros de bénéfice la première année (normal c'était les six premiers mois et nous n'avions aucune charge a payer et même grâce à cela 20.000 euros de trésorerie)je n'étais pas du tout au courant pour les deux autre année et notre trésorerie avais depuis longtemps fondu comme neige au soleil ,je décide donc très suspicieux d'appeler mon comptable et lui demander des comptes ,il cherche et me rappelle plus tard pour confirmer ,je lui demande donc de m'envoyer les deux déclarations d'impôt en question en lui affirmant que je n'étais pas au courant! Et c'est a la réception des copies de mes feuilles d'impôt que je comprend! Bien qu'elles soit a mon nom elle ne sont pas signé! J'ai bien signer la première raison pour laquelle je me souviens avoir fait 20.000 euros de bénéfice et bizarrement toute les autres années mon comptable m'appelais plusieurs fois car il avais besoin de ma signature sur ses feuilles d'impôts ,je le soupçonne en acore avec mon ex d'avoir dissimulé mes bénéfice qui sont passer je ne sait où et pour lesquelles j'ai payer des sommes astronomique au RSI, je lui ai donc envoyer un courrier recommandé pour demander des compte sur cette dissimulation voir détournement complicité de détournement de fonds et il m'a répondu complètement à coter de la plaque sans réponde à ma question dans sa réponse il essaye de faire croire que je l'accuse de la chute vertigineuse de mon chiffre d'affaire de 2005 à nos jours et pire encore il mentionne que mon prédécesseur avait fait 190.000 euros de chiffre d'affaire en 2005 (c'était moi en 2005) puis pointe mon chiffe d'affaire minable de 2015 comme pour me dire que je suis un bon à rien et que je cherche des coupables ailleurs! Il faut savoir que le chiffre d'affaire de mon prédécesseur avais ete dépassé au début de ma reprise ,puis à baisser puisque j'avais supprimer une activité non rentable , je n'ai jamais confondu chiffre d'affaire et bénéfice , bref ce monsieur responsable déontologie du service du centre de gestion dont dépend mon comptable n'a pas daigné s'expliquer sur ses deux feuille d'impôt et les 40.000 euros de bénéfice qui me sont passer sous le nez et pour lesquelle j'ai payer tant de RSI, que pouvez vous me suggérer?